

BROCHURE GROUPES

DESTINATION
GRAND VÉZELAY



Vézelay... Avallon...
Morvan... Noyers



BOURGOGNE
GRAND
ÉCRAN
VÉZELAY - AVALLON
MORVAN - NOYERS

BIENVENUE EN BOURGOGNE, DANS L'YONNE !

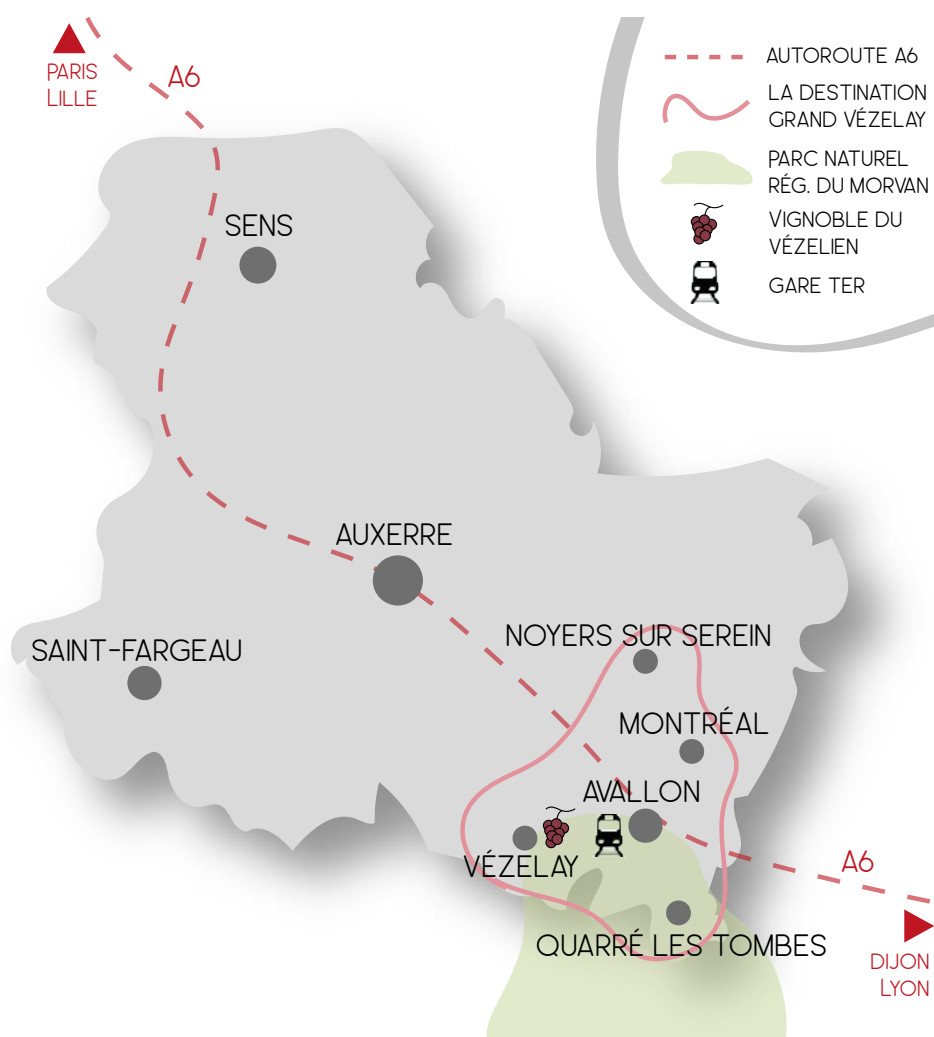
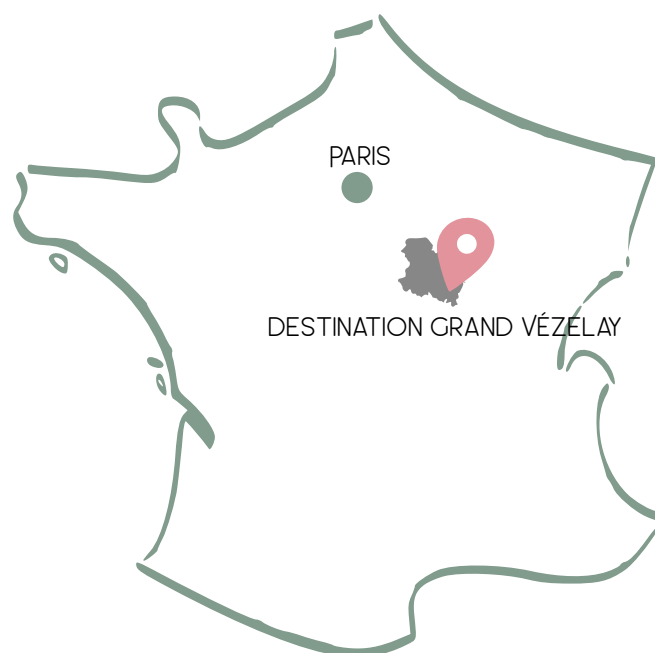
Notre destination se situe à environ 2h de **PARIS** (220 km) et de **LYON** (250 km), et seulement à 1h de **DIJON** (106 km) !

Pour venir, c'est simple !

Vous pouvez prendre l'**AUTOROUTE A6**

PARIS-LYON (sortie Avallon n°22 ou Nîtry n°21) ou bien le train TER à Paris, **GARE DE BERCY** (informations sur les billets et horaires : www.ter.sncf.com/bourgogne)

Vous avez également le transport en bus depuis Dijon, Auxerre... (informations sur les trajets : www.via-mobigo.fr)



QUI SOMMES-NOUS ?

Voyagez l'esprit tranquille avec notre SERVICE GROUPE ! L'Office de Tourisme travaille étroitement avec les prestataires touristiques de son territoire et c'est avec plaisir qu'il a sélectionné pour vous les meilleurs services afin de vous proposer des séjours « sur-mesure » et « clé en main ».

UN SERVICE PERSONNALISÉ

Nos conseillers experts connaissent parfaitement la région et sauront vous faire les meilleures propositions adaptées à vos envies et besoins. Nous garantissons une réponse à votre demande dans les meilleurs délais.

CIRCUITS, SÉJOURS ET VISITES GUIDÉES

Toutes les propositions sont modulables ou modifiables. Les programmes peuvent être conçus également pour les individuels !

Des séjours « clés en main » vous sont proposés dans ce guide mais vous pouvez les personnaliser selon vos envies.

Ce que nous aimons le plus travailler, ce sont nos produits « sur-mesure » ! Alors n'hésitez pas à consulter nos conseillers pour qu'ils vous établissent un programme de qualité et un devis selon vos coups de coeur !

Vous avez déjà établi votre circuit dans notre belle destination et il ne vous manque plus qu'une visite guidée pour votre groupe ? Nos guides sont à votre disposition pour vous faire découvrir les villages du sud de l'Yonne. Il vous suffit de les contacter pour connaître les modalités.

SERVICE COMMERCIALISATION, NOTRE ÉQUIPE

CLÉMENT GOFFINET : ACCOMPAGNATEUR DE BALADE COMMENTÉE
ET CHARGÉ DE COMMERCIALISATION
clement.tourisme.vams@gmail.com

FLORIANE LAVOIX - NORMAND : ACCOMPAGNATRICE DE BALADE
COMMENTÉE ET CHARGÉE DE COMMERCIALISATION
floriane.otserein.tourisme@gmail.com

VICTORIA GAROT-PLAISANT : DIRECTRICE
direction.tourisme.vam@gmail.com

VÉZELAY LA LUMINEUSE

CIRCUIT À LA JOURNÉE - 5 KM



Groupe de 20 à 60 personnes

PETITS &
GRANDS
GROUPEs

TARIF À PARTIR DE
45 €/PERS*

**sur une base de 30 pers.*

Vézelay, c'est un des Plus Beaux Villages de France classé à l'UNESCO... Rien que ça ! On vous invite à découvrir la Basilique, trésor inestimable du village et à vous perdre dans les ruelles de celui-ci accompagné par un guide conférencier. En chemin, vous croiserez sûrement de nombreux pèlerins sur le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Celui-ci vous guidera jusqu'à votre restaurant, une charmante brasserie à la terrasse imprenable. Enfin, une dernière visite vous amènera au plus loin de l'Histoire du Vézélien, à la recherche de sel...

10H-12H : VISITE GUIDÉE DE VÉZELAY, village et Basilique

12H15-14H15 : DÉJEUNER À LA DENT CREUSE À VÉZELAY (menu complet avec apéritif, entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café)

15H-16H : DÉGUSTATION DE VINS à la coopérative des Vignerons de la Colline éternelle

16H45-18H15 : VISITE DU SITE DES FONTAINES SALÉES À SAINT-PÈRE. Découvrez les vestiges d'un établissement thermal des I^e-III^e s.



*Prix TTC, hors taxe de séjour pour les séjours

Le prix comprend : tout ce qui est mentionné dans le programme

Le prix ne comprend pas : le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme

NOYERS, Ô MA BELLE

CIRCUIT À LA JOURNÉE - 9.8 KM



Groupe de 20 à 60 personnes

PETITS &
GRANDS
GROUPEs

Partez à la rencontre de la sublime cité médiévale de Noyers-sur-Serein, décor de cinéma (et Plus Beau Village de France !) d'un dynamisme rayonnant et attractif ! Ses pavés vous guideront jusqu'à son fantastique musée des Arts Naïfs et Populaires, deuxième plus grande collection de France.

Ensuite, nous vous offrons un moment de détente bien mérité à bord du Petit Train de l'Yonne, mémoire vivante de l'ancienne ligne dite « Du Vieux Tacot ».

10H30-12H00 : BALADE COMMENTÉE DE NOYERS

Appréciez cette jolie balade avec notre guide et découvrez tous les mystères de cette cité médiévale.

12H15-14H15 : DÉJEUNER AUX MILLÉSIMES À NOYERS (menu complet avec apéritif, entrée, plat, dessert, 1/4 de vin par personne et café)

14H30-16H : VISITE GUIDÉE DU MUSÉE DES ARTS NAÏFS ET POPULAIRES À NOYERS

16H45-17H45 : BALADE À BORD DU PETIT TRAIN DE L'YONNE À MASSANGIS : un petit voyage sympathique d'1 heure dans les sous-bois de la paisible vallée du Serein.

TARIF À PARTIR DE
55 €/PERS*

**sur une base de 30 pers.*



*Prix TTC, hors taxe de séjour pour les séjours

Le prix comprend : tout ce qui est mentionné dans le programme

Le prix ne comprend pas : le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme

L'IMPRENABLE AVALLON

CIRCUIT À LA JOURNÉE - SUR PLACE



Groupe de 10 à 25 personnes

SPÉCIAL
PETITS
GROUPES

TARIF À PARTIR DE
52 €/PERS*

*sur une base de 20 pers.

La ville d'Avallon, ses remparts, son histoire et son âme médiévale, ses jardins terrasses, vous en rêvez ? Nous oui, et on met un point d'honneur à réaliser nos rêves et les vôtres bien entendu !

Partez en visite le temps d'une journée pour découvrir son emblématique Musée du Costume bénéficiant d'une collection dans les plus fournies du monde, d'un menu au restaurant cuisiné à base de produits locaux avant d'arpenter les magnifiques jardins qui décorent les remparts de la cité. On termine par la visite de la ville qui finira de vous combler !

10H30-12H00 : VISITE GUIDÉE DU MUSÉE DU COSTUME.

Dans un ancien hôtel particulier, douze salles sont dédiées à cette impressionnante collection de costumes, tableaux et meubles d'époque. Chaque année, un thème différent, alors pourquoi s'en priver ?

12H15-14H15 : DÉJEUNER AU VAUDÉSIR (menu complet avec apéritif, entrée, plat, dessert, 1/4 de vin par personne et café)

15H-16H30 : VISITE GUIDÉE DES JARDINS TERRASSES

Une des pépites de la ville d'Avallon, que vous ne verrez nul part ailleurs ! Un havre de paix pour la faune et la flore, préservé et mis en valeur par une association soucieuse de l'environnement.

16H45-18H15 : BALADE MALICIEUSE



*Prix TTC, hors taxe de séjour pour les séjours

Le prix comprend : tout ce qui est mentionné dans le programme

Le prix ne comprend pas : le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme

QUARRÉ LA MYSTÉRIEUSE

CIRCUIT À LA JOURNÉE - 5 KM



Groupe de 10 à 60 personnes

PETITS &
GRANDS
GROUPEs

Un village morvandiau typique, et pourtant plein de mystères... Visitez l'église et découvrez les sarcophages qui l'entourent grâce aux connaissances de l'association du patrimoine du village. Profitez d'un temps libre pour flâner dans ses commerces et savourer les produits du Morvan avant de découvrir l'histoire d'un de ses enfant le plus connu, le Maréchal Vauban, grâce au Musée qui lui est dédié dans le village qui l'a vu naître.

10H30-11H30 : VISITE GUIDÉE DE L'ÉGLISE ET DES SARCOPHAGES DE QUARRÉ-LES-TOMBES

11H30-12H15 : TEMPS LIBRE À QUARRÉ-LES-TOMBES

12H30-14H35 : DÉJEUNER À L'HÔTEL DU NORD À QUARRÉ-LES-TOMBES (menu complet avec apéritif, entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café)

15H15-16H45 : VISITE GUIDÉE DU MUSÉE VAUBAN À SAINT-LÉGER-VAUBAN

Ce musée est consacré à la vie et l'oeuvre du grand maréchal de France.

TARIF À PARTIR DE
48 €/PERS*

**sur une base de 30 pers.*



*Prix TTC, hors taxe de séjour pour les séjours

Le prix comprend : tout ce qui est mentionné dans le programme

Le prix ne comprend pas : le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme

MON BEAU SEREIN !

CIRCUIT À LA JOURNÉE - 22.4 KM



Groupe de 15 à 60 personnes

PETITS &
GRANDS
GROUPE

TARIF À PARTIR DE
50 €/PERS*

**sur une base de 30 pers.*

Le Serein, c'est ce pays bourguignon regorgeant d'histoires et de petites cités médiévales à couper le souffle. Suivez le guide, on vous présente deux pépites que vous ne verrez nul par ailleurs... (ou peut-être dans les décors de films ou de séries télévisées bien connus).

10H-11H30 : BALADE COMMENTÉE DE MONTRÉAL : remonte le temps dans ce joli village médiéval surplombant la terre plaine et offrant une magnifique vue sur la vallée du Serein. Sa collégiale Notre-Dame est d'une beauté époustouflante !

12H45-14H45 : DÉJEUNER AU RESTAURANT LES MILLÉSIMES DE NOYERS (menu complet : apéritif, entrée, plat, dessert, ¼ vin par personne, café)

15H-16H : TEMPS LIBRE DANS NOYERS : cité médiévale classée Plus Beau Village de France, elle offre aux regards émerveillement et douceur de vivre. Ce petit trésor a su garder son authenticité. Laissez donc les vieilles pierres vous conter leurs histoires.

16H15-17H45 : VISITE GUIDÉE DU MUSÉE DES ARTS NAÏFS ET POPULAIRES DE NOYERS. Une invitation au voyage à travers les continents et le temps vous est proposée dans ce sublime musée qui compte parmi les plus importants au niveau national.



*Prix TTC, hors taxe de séjour pour les séjours

Le prix comprend : tout ce qui est mentionné dans le programme

Le prix ne comprend pas : le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme

TRÉSORS DE LA TERRE

CIRCUIT À LA JOURNÉE - 25.3 KM



Groupe de 20 à 60 personnes

PETITS &
GRANDS
GROUPEs

La Terre regorge de merveilles naturelles, parfois mises en valeur et magnifiées par l'Homme. Nous vous emmenons dans un Haut-lieu de la Préhistoire où nos très anciens ancêtres ont laissé l'empreinte de leur passage et de leur quotidien. Ensuite cap sur un site géologique où vous découvrirez l'histoire du sel dans le Vézélien.

10H-11H30 : VISITE GUIDÉE DES GROTTES D'ARCY-SUR-CURE

12H30-14H30 : DÉJEUNER À LA DENT CREUSE À VÉZELAY
(menu complet avec apéritif, entrée, plat, dessert, 1/4 de vin par personne et café)

15H15-16H45 : VISITE GUIDÉE DU SITE DES FONTAINES SALÉES À SAINT-PÈRE. Découvrez les vestiges d'un établissement thermal des I^{er}-III^e s.

17H15-18H : DÉGUSTATION DE VINS DE VÉZELAY accompagnée d'un pain vigneron.

TARIF À PARTIR DE
54 €/PERS*

**sur une base de 60 pers.*



*Prix TTC, hors taxe de séjour pour les séjours

Le prix comprend : tout ce qui est mentionné dans le programme

Le prix ne comprend pas : le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme

SUR LES PAS DE VAUBAN

CIRCUIT À LA JOURNÉE - 46.3 KM



Groupe de 20 à 30 personnes

TARIF À PARTIR DE
52 €/PERS*

**sur une base de 30 pers.*

Suivez les pas du Grand Maréchal Vauban, allié imparable de Louis XIV dans son Morvan natal. Découvrez son magnifique château encore empreint d'histoire avant de vous rendre dans le petit village de Saint-Léger-Vauban où il est né, pour visiter le musée qui lui est dédié.

10H-11H15 : VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE BAZOCHES

12H30-14H30 : DÉJEUNER AU VAUDÉSIR À AVALLON (menu complet avec apéritif, entrée, plat, dessert, 1/4 de vin par personne et café)

15H30-17H : VISITE GUIDÉE DU MUSÉE VAUBAN À SAINT-LÉGER-VAUBAN. Ce musée est consacré à la vie et l'oeuvre du grand maréchal de France.



*Prix TTC, hors taxe de séjour pour les séjours

Le prix comprend : tout ce qui est mentionné dans le programme

Le prix ne comprend pas : le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme

GRAND ÉCRAN SUR LES GÉNIES BÂTISSEURS

CIRCUIT À LA JOURNÉE - 47.2 KM



Pour les individuels

INDIVIDUELS

Vous plongerez dans un espace spatio-temporel, de l'époque Gallo-romaine aux carrières souterraines d'Aubigny, au moyen-âge à Vézelay. Vous déambulerez dans la cité de caractère de Druyes-les-Belles-Fontaines et terminerez dans l'intemporelle dégustation du vin de Vézelay. Pour vous mettre en bouche avant la dégustation finale, nous vous avons réservé une de nos meilleures tables, à l'auberge des Sources. Profitez de cette immersion dans la Bourgogne des bâtisseurs !

10H-11H30 : VISITES DES CARRIÈRES SOUTERRAINES D'AUBIGNY. Une fabuleuse cathédrale d'ombres et de lumière, un monde souterrain magique de 15 000 m². Le site, issu de l'extraction des blocs de pierre, est constitué de grandes et impressionnantes « grottes ».

11H45-12H30 : VISITE LIBRE DU VILLAGE DE DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES. Dans la seconde moitié du XIIe s., le château fort fut construit sur un promontoire calcaire. Une remarquable église romane et un viaduc complètent la liste des monuments remarquables.

12H30-14H : DÉJEUNER À L'AUBERGE DES SOURCES À DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES (menu imposé par le restaurateur avec entrée - plat - fromage - dessert - apéritif et café inclus)

15H15-17H : VISITE DU VILLAGE ET DE LA BASILIQUE DE VÉZELAY

Une visite d'un plus beau village de France qui vous mènera jusqu'à sa Basilique classée au Patrimoine Mondial par l'UNESCO en empruntant les chemins de Saint Jacques de Compostelle (avec audio-guide).

17H30-19H : VISITE ET DÉGUSTATION au coeur de Tharoiseau dans le domaine Eypert. Ses vins : Vézelay, Bourgogne Rosé, et son Melon de Bourgogne.

TARIF À PARTIR DE

43 €/ADULTE*

25 €/ENFANT*

*ATELIER TAILLE DE PIERRE INCLUS

36 €/ADULTE**

19 €/ENFANT**

**SANS ATELIER



*Prix TTC, hors taxe de séjour pour les séjours

Le prix comprend : tout ce qui est mentionné dans le programme

Le prix ne comprend pas : le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme

SÉJOURS
2 JOURS/1 NUIT

100 PLUS !!

ADAPTÉS À
VOS ENVIES

SÉJOURS
SUR-MESURE
POSSIBLES

L'IMMANQUABLE BOURGOGNE

SÉJOUR 2 JOURS/1 NUIT - 98 KM



Groupe de 20 à 30 personnes

SÉJOUR
INOUBLIABLE

LE TEMPS DE DEUX JOURS, DÉCOUVREZ LES SITES IMMANQUABLES DE L'YONNE !

JOUR 1 :

10h - 11h30 : Visite guidée du **Château d'Ancy-le-Franc**

13h15 - 15h15 : Déjeuner à l'**Hôtel de la Poste et du Lion d'Or***** à Vézelay (menu complet avec apéritif, entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café)

15h30 - 16h45 : Visite guidée du village de **Vézelay** et de sa **basilique**

17h - 18h : Dégustation de **vins de Chablis** au caveau de la Chablisienne à Vézelay. Temps libre jusqu'au dîner.

19h30 - 21h30 : Dîner à l'hôtel-restaurant du **Relais du Morvan***** à Vézelay. Soirée et nuit à l'hôtel.

JOUR 2 :

8h00 - 9h30 : Petit-déjeuner à l'hôtel-restaurant du **Relais du Morvan***** à Vézelay

10h30 - 12h : **Balade Malicieuse** d'Avallon de Mme Verrier-Compain

12h30 - 14h30 : Déjeuner au **Vaudésir** à Avallon (menu complet avec apéritif, entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café)

15h30 - 17h : Visite guidée des **grottes d'Arcy-sur-Cure**.

TARIF À PARTIR DE
214 €/PERS*

**sur une base de 20 pers.
en chambre double*



*Prix TTC, hors taxe de séjour pour les séjours

Le prix comprend : tout ce qui est mentionné dans le programme

Le prix ne comprend pas : le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme

LA BOURGOGNE INTIMISTE

SÉJOUR 2 JOURS/1 NUIT - 58.3 KM



Groupe de 10 à 20 personnes

PETITS
GROUPES

TARIF À PARTIR DE
207 €/PERS*

**sur une base de 20 pers
en chambre double*

LE TEMPS DE DEUX JOURS, DÉCOUVREZ LES SITES IMMANQUABLES DE L'YONNE, VERSION INTIMISTE !

JOUR 1 :

10h - 12h : Visite guidée de **Vézelay**

12h15 - 14h15 : Déjeuner à l'**Hôtel de la Poste et du Lion d'Or***** à Vézelay (menu complet avec apéritif, entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café)

15h15 - 16h15 : **Balade malicieuse** d'Avallon de Mme Verrier-Compain

16h30 - 17h45 : Visite guidée des **Jardins Terrasses** d'Avallon.

18h - 19h : Dégustation de **vins de l'Yonne** aux Caves de la Halle à Avallon. Temps libre jusqu'au dîner

19h30 - 21h30 : Dîner à l'**Hôtel-restaurant des Capucins**** à Avallon (menu complet avec apéritif, entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café). Soirée et nuit à l'hôtel.

JOUR 2 :

8h00 - 9h30 : Petit-déjeuner à l'**Hôtel-restaurant des Capucins**** à Avallon (menu complet avec apéritif, entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café)

10h30 - 12h : Visite guidée du **Musée du Costume** à Avallon

12h15 - 14h15 : Déjeuner au **Vaudésir** à Avallon (menu complet avec apéritif, entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café)

16h - 17h 15 : Visite guidée des **Caves de Bailly-Lapierre** à Saint-Bris-le-Vineux



*Prix TTC, hors taxe de séjour pour les séjours

Le prix comprend : tout ce qui est mentionné dans le programme

Le prix ne comprend pas : le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme

LA BOURGOGNE EN GRAND

SÉJOUR 2 JOURS/1 NUIT - 98 KM



Groupe de 10 à 50 personnes

SPÉCIAL
GRANDS
GROUPEs

LE TEMPS DE DEUX JOURS, DÉCOUVREZ LES SITES IMMANQUABLES DE L'YONNE !

JOUR 1 :

10h - 12h : Visite guidée de **Vézelay**

12h15 - 14h15 : Déjeuner à l'**Hôtel de la Poste et du Lion d'Or***** à Vézelay (menu complet avec apéritif, entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café)

15h15 - 16h15 : **Balade malicieuse** d'Avallon de Mme Verrier-Compain

16h30 - 17h45 : Visite guidée des **Jardins Terrasses** d'Avallon. Temps libre jusqu'au dîner.

19h30 - 21h30 : Dîner à l'**Hôtel-restaurant des Capucins**** à Avallon (menu complet avec apéritif, entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café). Soirée et nuit à l'hôtel.

JOUR 2 :

8h00 - 9h30 : Petit-déjeuner à l'**Hôtel-restaurant des Capucins**** à Avallon

10h30 - 12h : Visite guidée du **Musée du Costume** à Avallon

12h15 - 14h15 : Déjeuner au **Vaudésir** à Avallon (menu complet avec apéritif, entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café)

16h - 17h 15 : Visite guidée des **Caves de Bailly-Lapierre** à Saint-Bris-le-Vineux

TARIF À PARTIR DE
189 €/PERS*

**sur une base de 30 pers
en chambre double*



*Prix TTC, hors taxe de séjour pour les séjours

Le prix comprend : tout ce qui est mentionné dans le programme

Le prix ne comprend pas : le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme

**DES IDÉES
POUR LES
AVENTURIERS,
LES ÉCOLOS
OU LES
INTRÉPIDES !**

**CIRCUITS
SUR-MESURE
POSSIBLES**

ET L'ÉCOLOGIE, ON EN PARLE ?

CIRCUIT À LA JOURNÉE - 45 KM



Groupe de 10 à 30 personnes

TOURISME
RESPONSABLE
ECOTOURISME

Nos territoires sont engagés dans une démarche environnementale. On vous emmène découvrir les coulisses de ce traitement environnemental pour vous apprendre les bons gestes afin de préserver notre planète.

10H00-12H00 : VISITE GUIDÉE DE LA SITA à Sauvigny-le-Bois, centrale pour la valorisation des déchets. Centre de tri, installation de stockage des déchets non dangereux, valorisation énergétique des déchets, parcours de biodiversité.

12H45-14H30 : DÉJEUNER AU RESTAURANT LE VAUDÉSIR à Avallon (menu complet avec apéritif, entrée, plat, dessert, 1/4 de vin par personne et café)

15H30-17H00 : VISITE COMMENTÉE DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE à Massangis. L'une des plus grandes fermes solaires de France avec 700 000 panneaux sur 141 hectares.

TARIF À PARTIR DE
45 €/PERS*

**sur une base de 30 pers.*



*Prix TTC, hors taxe de séjour pour les séjours

Le prix comprend : tout ce qui est mentionné dans le programme

Le prix ne comprend pas : le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme

SEREIN MAIS PAS TROP !

CIRCUIT À LA JOURNÉE - 4 KM



Groupe de 8 à 80 personnes

ENTRE
AMIS,
COUSINADE

TARIF À PARTIR DE
53 €/PERS*

**sur une base de 30 pers.*

Le Serein, c'est aussi des carrières de pierre renommées qui ont servi à la construction des plus prestigieux monuments de France et des plus modestes maisons du pays.

On vous propose ici une aventure originale grâce à un parcours aérien façon via ferrata dans une de ces anciennes carrières, suivi d'un déjeuner trappeur dans cette même grotte. Pour finir en beauté et admirer le paysage d'un niveau plus bas, nous vous faisons embarquer à bord du Petit Train de l'Yonne aux allures bucoliques...

10H30-12H30 : PARCOURS AÉRIEN SUR ROCHERS À COUTARNOUX dans une ancienne carrière

12H30-14H30 : DÉJEUNER « TRAPPEUR » au cœur de la grotte (plat-fromage-dessert, boisson non comprise) à Coutarnoux

15H15-16H15 : BALADE À BORD DU PETIT TRAIN DE L'YONNE à Massangis. Un petit voyage sympathique d'1 heure dans les sous-bois de la paisible vallée du Serein.



*Prix TTC, hors taxe de séjour pour les séjours

Le prix comprend : tout ce qui est mentionné dans le programme

Le prix ne comprend pas : le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme

VÉZELAY SPORTIVE

CIRCUIT À LA JOURNÉE - 3.5 KM



Groupe de 8 à 16 personnes

SPÉCIAL
PETITS
GROUPE,
ENTRE AMIS

Découvrez Vézelay, ses paysages et ses richesses gastronomiques sous un autre angle pour plus de sensations !

10H -11H30 : DESCENTE DE LA CURE EN CANOË à Saint-Père

11H45-12H45 : DÉGUSTATION DE BIÈRE BIO LOCALE à Saint-Père, sans colorants, ni sucre ajouté, ni arômes artificiels et élaborée selon les méthodes traditionnelles qui respectent une norme de qualité bavaroise.

13H20-15H : DÉJEUNER AU RESTAURANT LA DENT CREUSE à Vézelay (menu complet avec apéritif, entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café)

15H15-17H15 : COURSE D'ORIENTATION à énigmes pour découvrir Vézelay

TARIF À PARTIR DE
82 €/PERS*

**sur une base de 12 pers.*



*Prix TTC, hors taxe de séjour pour les séjours

Le prix comprend : tout ce qui est mentionné dans le programme

Le prix ne comprend pas : le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme

AU TRAVAIL !

SÉMINAIRES/TEAM BUILDING

Pour l'organisation de vos **SÉMINAIRES** et /ou **TEAM BUILDING**, notre Office de Tourisme vous propose deux prestations :

- CÔTÉ SEREIN À NOYERS SUR SEREIN

Salle de séminaire avec matériel, collation si besoin, restauration et chambres d'hôtes de charme nichées au cœur de la cité médiévale de Noyers-sur-Serein, classée Plus beau Village de France

- ZESTUS À NUITS-SUR-ARMANÇON

Des ateliers de cuisine, coachés par de vrais chefs, ça vous dit ? C'est ce que propose cette charmante entreprise, en plus de très coquettes chambres d'hôtes et de salles de séminaire.

LE TEAM BUILDING EST TOUT TROUVÉ !

POUR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITÉS PAS À NOUS CONTACTER !

LAISSEZ-VOUS GUIDER

VISITES GUIDÉES

Juste envie d'une visite plus précise, longue ou pas, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes aussi là pour ça ! Pour susciter votre envie, voici une petite sélection de nos produits :

- **VISITE GUIDÉE DE TOUTES VILLES DE L'YONNE** (forfait de 1 à 2h, de 3h, à la demi-journée ou à la journée complète) avec notre partenaire l'Association des Guides de l'Yonne.
- **VISITE GUIDÉE DU VILLAGE DE VÉZELAY**, avec les guides de Pays et des Collines.
- **BALADE COMMENTÉE DE NOYERS-SUR-SEREIN OU DE MONTRÉAL** : notre Office de Tourisme s'en charge lui-même, alors appelez nous !

- VISITE ORIGINALE D'AVALLON :

Suivez Dominique dans une charmante « balade malicieuse » dont elle a le secret pour découvrir Avallon différemment et d'après son œil expert de guide-conférencière et de naturopathe.

- VISITE DE L'ÉGLISE DE QUARRÉ-LES-TOMBES

et explications des sarcophages. Nous réservons pour vous la prestation auprès de l'association des Amis de Saint-Georges.

- VISITE DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

à Massangis, pour tout savoir sur les panneaux solaires et comprendre leur fonctionnement. Notre Office de Tourisme se charge de tout !

- **VISITE DE LA SITA**, centrale de transformation des déchets par le groupe SUEZ. Comptez sur nous, nous gérons tout !

**ALORS, N'ATTENDEZ-PLUS !
APPELEZ-NOUS !**

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I-CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Articles R 211-3 au R 211-13 du Code du Tourisme résultant des textes d'application de la « Loi Tourisme » n° 2009-888 du 22 juillet 2009.

ARTICLE R-211-3 A R-211-13 DU CODE DE TOURISME

Les informations contenues sur cette brochure, le devis, la proposition, constituent l'information préalable visée par l'article L211-9 du Code du Tourisme. Conformément aux articles L211-8 et L211-18 du Code du Tourisme, les dispositions des articles R211-3 à R211-13 du Code du Tourisme, dont le texte est ci-dessous reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

Article R211-3

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-3-1

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L 141-3 ou, dans le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R211-4

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3° Les prestations de restauration proposées ;
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;
- 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R 211-9, R 211-10 et R 211-11 ;
- 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;

13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

II- CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTES

Article 1 - Office de Tourisme et responsabilité :

L'Office de Tourisme du Grand Vézelay ci-après, désigné « l'office de Tourisme » offre à un client des prestations. Il est l'unique interlocuteur de ce client et répond devant lui de l'exécution des obligations découlant des présentes conditions de vente. L'Office de Tourisme ne peut être tenu pour responsable de cas fortuit, des cas de force majeure ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation et au déroulement de la prestation. Le client doit toujours se référer au programme fourni par l'Office de Tourisme. Il sera toujours informé en cas de modification.

Article 2 - Information :

Ces présentes conditions générales de vente ne tiennent pas lieu de contrat. Les prestations présentées en brochures peuvent être soumises à modification, conformément au Code du Tourisme, si des modifications intervenaient, elles seraient portées par écrit à la connaissance du client par l'Office du Tourisme. Le client est invité à relire et vérifier son contrat et ses bons d'échanges pour éviter toute erreur administrative.

Article 3 - Durée du séjour :

La prestation offerte par l'Office de Tourisme est à durée déterminée par l'acceptation du contrat. Le client ne peut se prévaloir d'un maintien dans les lieux à l'issue du séjour. Si des nuitées complémentaires veulent être ajoutées par le client, celles-ci seront hors responsabilité de ces dites CGV et dépendront des conditions de vente du prestataire qui se réserve le droit d'accepter ou non la poursuite du séjour en fonction de ses disponibilités.

Article 4 - Réservation et règlement :

L'acte de vente n'est confirmé qu'à réception du contrat dûment rempli et signé avec la mention « Bon pour Accord » et le versement des arrhes. Ces arrhes s'élèvent à 30% du prix du package pour une réservation à 15 jours ou plus de la date d'exécution des prestations. Le solde est à verser au plus tard 7 jours avant la date d'exécution des prestations. Si une réservation est effectuée moins de 15 jours avant la date prévue par le client pour l'exécution de son contrat, le client se verra régler la totalité du dossier à la date de sa réservation. Le client peut s'il le souhaite poser une option sur l'un des forfaits proposés par l'Office de Tourisme. Cette pose d'option signifie que les prestations sont bloquées à la date de son choix à titre gracieux pendant 48 heures ; le client peut ainsi confirmer ou annuler son option sous ce délai sans frais.

Article 5 - Bons d'échanges :

Dès réception du solde, l'Office de Tourisme adressera au client un (des) bon(s) d'échange(s) que celui-ci doit remettre au(x) prestataire(s) dès son arrivée et pendant son séjour, communiquant le nom des prestataires, leurs coordonnées et les prestations (l'heure d'arrivée et de départ).

Article 6 - Arrivée :

Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures indiquées sur le contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, le client s'engage à avertir l'Office de Tourisme et le ou les prestataires dont l'adresse et le numéro figurent sur le bon d'échange ou la fiche descriptive. Le rendez-vous est fixé par l'Office de Tourisme et est communiqué sur le contrat. Les prestations non-consommées au titre de ce retard resteront dues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement. Tout retard de plus de 30 minutes entraîne la réduction du temps de visite, si inscrite au programme, à hauteur du retard.

Article 7 - Annulation du fait du client :

Toute annulation doit être notifiée obligatoirement par écrit, soit par lettre recommandée avec accusé de réception soit par mail à l'Office de Tourisme du Grand Vézelay. L'annulation émanant du client entraîne les retenues suivantes :

- Si l'annulation survient à 15 jours ou plus avant la date de départ : les arrhes préalablement versés ne seront pas remboursés.
- Si l'annulation survient entre 14 et 7 jours avant la date de départ : 30% restants sur le solde du forfait seront facturés
- Si l'annulation survient entre 6 jours et la date de départ : la totalité du forfait est due. En cas de non-présentation du client à la date de la prestation, aucun remboursement ne pourra être exigé.

Article 8 - Interruption et modification du séjour :

En cas d'interruption de la prestation par le client, il ne sera procédé à aucun

remboursement. Le client ne peut modifier le programme prévu et doit respecter les modalités de prestations fournies. Si l'Office de Tourisme se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, le client peut, sans préjuger des recours en réparation de dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par l'Office de Tourisme par courrier : soit résilier son contrat et obtenir, sans pénalités, le remboursement immédiat de la somme versée, soit accepter la modification ou la substitution de lieux de prestations proposés par l'Office de Tourisme, un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé entre les deux parties.

Article 9 – Annulation exceptionnelle indépendante de la volonté et de la responsabilité de l'Office : En cas de problèmes inhérents à la sécurité des biens ou personne, de force majeure ou d'intempéries exceptionnelles, le client ne pourra exiger aucun remboursement. Cependant, un produit de substitution lui sera obligatoirement proposé.

Article 10 – Réclamation :

Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du contrat doit être adressée à l'Office de Tourisme dans les 7 jours qui suivent le séjour, la visite ou l'excursion, par lettre recommandée avec accusé de réception. Tout litige portant sur l'application des présentes conditions sera de la compétence exclusive des tribunaux de l'Yonne.

Article 11 – Assurances :

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat d'assurance à responsabilité civile et d'annulation. Par ailleurs, l'Office de Tourisme a souscrit une assurance auprès de AXA

Assurance, sous le numéro 1648722804, afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle qu'il peut encourir. L'Office de Tourisme attire l'attention du client sur la possibilité de souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences d'une annulation résultant de certaines causes.

En aucun cas, l'Office de Tourisme ne peut être tenu responsable en cas de perte ou de vol d'objet appartenant aux clients ou aux participants

Article 12 – Hébergeurs :

Les heures d'arrivée et de départ sur le lieu d'hébergement sont indiquées sur les bons d'échanges remis au client comme indiqué dans l'article 5. Ces horaires sont fixés par l'hébergeur et ne peuvent en aucun cas être modifiés du fait de l'Office de Tourisme ou du client sauf avis contraire de l'hébergeur. Conformément à la législation, le contrat de réservation stipulera clairement les prestations incluses dans le package (hébergement et autres prestations). Dans le cas d'une prestation hébergement, un supplément, appelé « supplément chambre individuelle » ou « supplément single » sera demandé si un client occupe seul une chambre prévue pour 2 personnes.

Article 13 – Menus :

Les menus proposés dans le descriptif sont donnés à titre indicatif et sont des menus types. D'autres menus de qualité équivalente peuvent être proposés par le prestataire soit de son fait, soit du fait du client dans le cadre d'un régime ou d'une intolérance alimentaire.

Article 14 – Transport :

Il n'est pas inclus dans le prix de vente. Il est à la charge du client. Sur demande, l'Office de Tourisme, pourra mettre en relation son client avec un prestataire de type autocariste, loueur de voitures, société de taxi, ...

Article 15 – Visites :

Certaines visites comportent quelques difficultés d'accès pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées. Dans ce cas, l'Office de Tourisme proposera dans la mesure du possible, une solution de prestation alternative.

Article 16 – Supplément visites :

Nos programmes sont soumis aux jours et heures d'ouverture des sites. Un supplément pourra être demandé les dimanches, jours fériés ainsi que pour les visites en langue étrangère.

Article 17 – Randonnées :

Les clients inscrits pour une prestation de randonnée sont invités à prévoir chaussures et vêtements chauds appropriés à ce type de visites.

Article 18 – Prix et gratuités :

Les prix comprennent exclusivement les prestations décrites dans les programmes, ils sont fixés de manière définitive au jour de la réservation et sont établis en euros. Les tarifs annoncés se comprennent toutes taxes comprises (TTC), en fonction des prestations souscrites, du nombre de participants et en cas d'hébergement du nombre de nuitées. Les prix présentés dans les documents promotionnels ne comprennent pas les assurances facultatives, les

dépenses à caractère personnel, le transport, les options ou suppléments. Les tarifs mentionnés dans les supports de communication (web et papier) sont valables jusqu'à la date indiquée dans lesdits supports. Ces prix pourraient être revus par l'Office de Tourisme, tant à la hausse qu'à la baisse, afin de tenir compte des variations qui peuvent survenir suite à une augmentation de taxes ou de redevances (notamment la taxe de séjour, la taxe sur la valeur ajoutée) ou la décision d'un prestataire de revoir ses conditions en cours de saison. Pour les gratuités, se référer à chaque offre et au contrat.

Article 19 – Délai de rétractation :

Conformément à l'article L212-20-4 du Code de la Consommation, le droit de rétractation de 7 jours n'est pas applicable au contrat ayant pour objet la prestation de service d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs devant être fournis à une date déterminée.

OFFICE DE TOURISME DU GRAND VEZELAY

Etablissement public à caractère industriel et commercial

SIRET : 824 094 395 00012

APE : 7990Z

N° de registre Atout France : IM089170001

Garantie financière apportée par l'APST - 15 avenue Carnot, 75017 PARIS
Conformément à la loi « Informatique et Libertés », les informations nominatives du dossier de réservation sont obligatoires. Un droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès de l'Office de Tourisme et sauf opposition expresse, ces informations pourront faire l'objet d'une cession commerciale.

SERVICE COMMERCIALISATION

OFFICE DE TOURISME DU GRAND VÉZELAY

NOUS CONTACTER :

Floriane : floriane.otserein.tourisme@gmail.com

Clément : clement.tourisme.vams@gmail.com

Victoria : direction.tourisme@gmail.com

BUREAU D'AVALLON : 6 RUE BOCQUILLOT - 89200 - 03 86 34 14 19
BUREAU DE NOYERS : 12 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 03 86 82 66 06
BUREAU DE VÉZELAY : 12 RUE SAINT-ETIENNE - 03 86 33 23 69

WWW.AVALLON-MORVAN.COM
WWW.VEZELAYTOURISME.COM
WWW.TOURISME-SEREIN.FR

À VENIR EN 2020 : WWW.DESTINATIONGRANDVEZELAY.COM